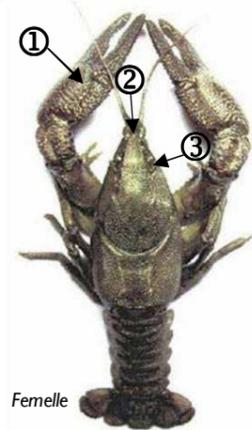


# Au bord de L'Ernée ...

## Gros plan sur... l'écrevisse à pattes blanches



Femelle

- 1 - Pincers rugueuses et blanches en dessous
- 2 - Rostre triangulaire à crête médiane lisse
- 3 - 1 seule crête orbitale

### Description

L'écrevisse à pieds blancs ou pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) fait partie de la famille des crustacés décapodes, c'est-à-dire à 5 paires de pattes (dont la 1<sup>ère</sup> se termine par des pinces puissantes). Son corps est enfermé dans une carapace rigide et sa croissance se fait par mues successives. La taille maximale des adultes est de 9 à 12 cm, ceux-ci pèsent alors de 30 à 90 g. Les écrevisses accèdent à la maturité lorsqu'elles atteignent cinq centimètres de long (à l'âge de deux ou trois ans). Les tailles et les poids maximums sont atteints quand l'animal a une douzaine d'années.

### Régime alimentaire

Elle se nourrit de végétaux et de diverses proies telles qu'alevins, invertébrés ou amphibiens. L'écrevisse peut également consommer des cadavres ou bien ses propres congénères.

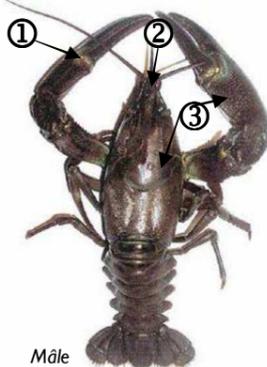
### Habitat et mœurs

L'écrevisse à pieds blancs affectionne les eaux fraîches bien oxygénées et de bonne qualité, les cours d'eau aux fonds parsemés de graviers et de pierres. L'écrevisse se reproduit en fonction de la température de l'eau et des facteurs climatiques (automne). Les œufs, entre 40 et 150, sont portés sous l'abdomen de la femelle et incubés durant six à neuf mois. Les écrevisses sont extrêmement sédentaires et passent leur existence aux abords du site où elles sont nées. Cet attachement leur est fatal en cas de pollution ou de destruction de la zone où elles évoluent. Animal à activité nocturne, l'écrevisse trouve le plus souvent abri durant la journée sous des pierres, des racines ou des souches immergées. Les adultes sont surtout visibles de juin à septembre et dès que les premiers froids de l'hiver arrivent, l'écrevisse réduit son activité pour hiberner.

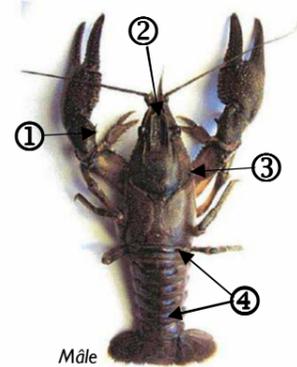


### Quelques indications pour bien reconnaître les espèces invasives

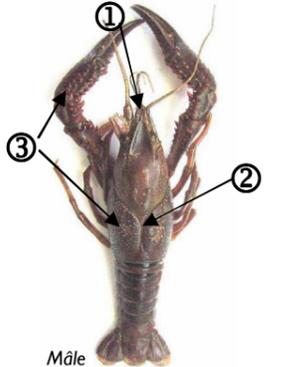
- Ecrevisse signal (*Pacifastacus leniusculus*)**
- Ecrevisse Américaine (*Orconectes limosus*)**
- Ecrevisse rouge de Louisiane (*Procambarus clarkii*)**



- 1 - Pincers avec tâche bleutée ou blanche, rouge sur le dessous
- 2 - Rostre à bords parallèles terminés en épine avec une crête médiane lisse
- 3 - Céphalothorax et pincers lisses



- 1 - Ergot pointu sur l'article précédant les pincers
- 2 - Rostre à bords parallèles en forme de gouttière
- 3 - Epines de part et d'autre du sillon cervical
- 4 - Tâches brunes sur l'abdomen



- 1 - Rostre à bords convergents
- 2 - Sillons très rapprochés
- 3 - Nombreuses aspérités sur le thorax et les pincers

**Glossaire**  
**Céphalothorax** : partie antérieure du corps (réunion de la tête et du thorax)  
**Ergot** : forte épine courbe dirigée vers l'avant  
**Rostre** : prolongement de la carapace de l'écrevisse

### Les menaces

Considérée comme un indicateur de milieu de bonne qualité, l'écrevisse à pattes blanches était autrefois largement répandue.

La modification des habitats de têtes de bassin et la pollution des cours d'eau sont actuellement les principales menaces pour l'espèce.

A cela, il faut ajouter l'expansion catastrophique des écrevisses exotiques introduites, qui causent de très importants dégâts sur les populations autochtones. En effet, elles entrent en compétition avec les écrevisses indigènes pour la nourriture et les abris mais surtout elles sont souvent porteuses saines de maladies mortelles pour les écrevisses autochtones telles que la « peste des écrevisses. »

### Le mot du Président

Après une première année de mise en œuvre, les actions du Contrat Restauration Entretien du bassin de l'Ernée se poursuivent sur le territoire.

Ce travail est mené à l'échelle du bassin versant, qui représente l'ensemble du territoire parcouru par la rivière l'Ernée et ses affluents (cf carte p 2). C'est l'unité territoriale de gestion de l'eau la plus pertinente et elle apporte une vision globale et partagée sur les actions à engager pour préserver nos cours d'eau et satisfaire les usages.

Ce second numéro de « Au bord de l'Ernée » illustre le travail mené par le Syndicat et les actions qui seront réalisées à l'avenir sur le bassin de l'Ernée.

Bonne Lecture à tous.

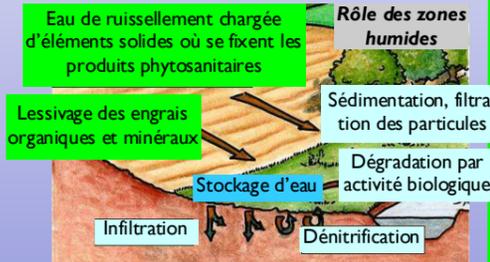
### SOMMAIRE

- Page 1 Inventaire des zones humides  
Des animations « rivière » pour les écoles du bassin de l'Ernée
- Page 2 Les travaux du Contrat Restauration Entretien (CRE)
- Page 3 Aménagement des ouvrages hydrauliques
- Page 4 Gros plan sur l'écrevisse à pattes blanches

### Inventaire des zones humides

Dans le cadre de la révision de leurs plans locaux d'urbanisme (PLU), les communes doivent réaliser un inventaire des zones humides de leur territoire avant fin 2012.

Réalisé en partenariat avec le Syndicat de bassin de l'Ernée sur plusieurs communes du territoire, l'inventaire ne modifie en rien la réglementation et l'utilisation des terres.



L'objectif est d'apporter une meilleure connaissance du territoire, utile pour concevoir des projets d'aménagement.

### Des animations « rivière » pour les écoles du bassin de l'Ernée

Le Syndicat a réalisé des interventions de sensibilisation à la préservation des cours d'eau à destination des publics scolaires dans 6 classes du bassin de l'Ernée entre avril et juin 2010.

Programmées sur 2 demi-journées, ces animations ont permis :

- de faire découvrir aux enfants ce qu'est une rivière (richesses, enjeux, problèmes...) et le lien avec les actions du Syndicat à travers le Contrat Restauration Entretien du bassin de l'Ernée (CRE).
- de réaliser diverses activités de mesure et de recherche de la faune et de la flore de la rivière



Ecouter les explications...

L'objectif de ces interventions est de sensibiliser les enfants aux problèmes du bassin versant dans lequel ils habitent, leur permettre de recueillir des impressions personnelles et d'établir un lien affectif avec la rivière de leur région.

L'importance des actions de préservation des rivières a bien été comprise par les élèves et le bilan positif de ces animations amène le Syndicat à poursuivre ses interventions en 2011.



Collecter et analyser les données...

### Avec le concours financier

- Conseil Général de la Mayenne
- Conseil Régional des Pays de la Loire
- Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Ernée
- Maison des Services
- Place de l'Hôtel de Ville
- 53500 ERNEE
- 02 43 08 71 38
- 02 43 05 89 42
- syndicat.bassin.erne@gmail.com

